



**FONCTIONS PUBLIQUES - CGC -  
59, rue du Rocher - 75008 PARIS**

☎01.55.30.13.43

☎01.55.30.13.44

☎01.44.70.65.90

☎01.44.70.65.99

[ufcfcg@wanadoo.fr](mailto:ufcfcg@wanadoo.fr)

<http://www.fonctions-publiques-cgc.org>

Le 16 juin 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SUR LE PROJET DE REFORME DES RETRAITES

#### UNE REFORME INEQUITABLE CAR SANS AUCUNE CONTREPARTIE

Les Fonctions Publiques-CGC dénoncent la double peine imposée à tous les agents publics. La durée de cotisations pénalise toutes les personnes ayant suivi des études longues et l'application des mesures d'âge est bien trop rapide.

Les Fonctions Publiques-CGC refusent toute augmentation des limites d'âge de 55, 60 et 65 ans, sans revoir à la baisse les règles de décote. Il s'agit en l'occurrence d'une remise en cause inacceptable de la réforme de 2003.

Les Fonctions Publiques-CGC estiment de plus que cette réforme est contre productive car elle retardera l'entrée dans la vie active des plus jeunes dans la Fonction Publique, du fait de l'augmentation des limites d'âge. Ceci incitera les séniors à différer leur départ en retraite, ce qui impose d'améliorer les fins de carrière et rechercher des débouchés motivants.

Les Fonctions Publiques-CGC s'opposent à l'augmentation des cotisations de 7,85 % à 10,55 % en dix ans sans aucune contrepartie par la prise en compte de l'ensemble de la rémunération pour le calcul de la retraite. L'alignement sur le privé est fait au détriment des fonctionnaires qui ne bénéficient pas de véritable retraite complémentaire.

Les Fonctions Publiques-CGC rejettent les réformes du minimum garanti et des départs anticipés pour les femmes ayant eu 3 enfants qui sont un alignement sur le « moins disant » du privé.

Les Fonctions Publiques-CGC exigent la prise en compte de l'ensemble des primes dès 2011, ainsi que de la pénibilité et de la dangerosité de certains métiers.

Les Fonctions Publiques-CGC mettront tout en œuvre pour obtenir les contreparties équitables qui s'imposent, en l'absence de calendrier de négociations avec les organisations syndicales.

\*\*\*\*\*

Contact : Charles BONISSOL 01.55.30.13.41